

Nous avons besoin d'une connaissance objective de notre Terre.

Pour cela, Nous instituons un Institut de la Terre, dont les missions sont :

- s'ériger des stèles aux croisements des cercles qui passent par les deux pôles de notre Terre et que l'on appelle "méridiens" et des cercles parallèles à l'équateur.

La distance entre ces cercles est de une minute d'arc, soit neuf cents trente trois toises sur les méridiens et sept cents cinquante cinq toises sur le cercle parallèle à l'équateur, sis à la moitié de la distance entre le pôle et l'équateur

- s'ériger des stèles sur les principaux caps et sommets.

► Ces stèles seront cylindriques, en pierre, d'un diamètre de un empan, verticales, émergeant de cinq empans et enfouis de deux empans.

► Les degrés et minutes de latitude et de longitude seront gravés verticalement en caractères de $1/5$ d'empan, sur $1/20$ d'empan en profondeur, au nord et au sud, centré au milieu de la hauteur émergée de la stèle.

► Leur position sera reportée sur les cartes.

► Lorsque le croisement est sur un domaine propriétaire, celui-ci sera tenu d'entretenir un chemin d'accès pour les chariots depuis le domaine de l'Etat, répertorié sur les cartes.

► Si le croisement est sur un immeuble, ou un point escarpé ou sur un plan d'eau, la stèle est notée virtuelle. Le croisement sera déduit à partir de 3 stèles secondaires indiquant la direction et la distance de la stèle virtuelle et des 2 autres stèles secondaires

► Le déplacement ou le vandalisme de ces stèles propriétés de l'Etat est un délit passible de travaux d'intérêt général.

- de dessiner les contours de toutes les terres émergées et des écueils connus des marins

- de dessiner tous les fleuves, rivières, ruisseaux et lacs, avec leur importance et tous les ponts ou qués qui permettent de les franchir en chariot, à cheval ou à pied.

- de dessiner tous les villes et bourgades selon l'importance du nombre d'âmes (un carré proportionnel)
- de dessiner tous les ports de mer et de rivière, et tous les octrois, avec l'importance des marchandises transbordées
- de dessiner toutes les routes selon leur fréquentation
- de dessiner toutes les montagnes et les cols qui peuvent être franchis en chariot, à cheval ou à pied, avec les étendues de neige habituelles en hiver
- de dessiner toutes les forêts et zones de culture, et toutes les richesses minérales

Les dessins seront pour la Terre entière, avec des carrés de la taille des continents, pour limiter la déformation inéluctable lorsque que l'on passe d'une sphère à un plan.

Les carrés seront eux-mêmes subdivisés en carrés de la taille des pays, puis des régions, puis des bassins, puis des terroirs, puis des villes, puis des villages et quartiers, jusqu'à délimiter les routes et rues et chaque immeuble ou parcelle propriétaire.

Tous ces dessins se feront au fur et à mesure des connaissances acquises. Les mises à jour seront répertoriées depuis les carrés les plus précis puis reportées dès lors qu'elles seront jugées nécessaires sur les cartes plus générales.

L'Institut de la Terre assurera la formation des géographes installés dans les grandes villes, qui eux-mêmes formeront les géographes des petites villes, jusqu'à former les écoliers, qui auront ainsi le savoir nécessaire pour dessiner et lire un plan, et pour mesurer diverses grandeurs géographiques et maîtriser les lois géométriques et les mesures triangulaires.

Nous avons aussi besoin d'une connaissance objective de l'activité des hommes. Pour cela, Nous instituons un Institut des Activités, dont les missions sont :

- de répertorier les différentes activités humaines des hommes et des femmes pour assurer leurs conditions de vie
- de répertorier les différentes natures de dépendance matérielle, sociale, administrative, financière

Nous avons aussi besoin d'évaluer l'importance des choses, selon qu'elles servent à un seul ou à la multitude, selon qu'elles épuisent ou enrichissent la terre, selon qu'elles procurent richesse ou provoquent pauvreté, bonheur ou maladie, selon qu'elles transforment ou sont transformées,...

Pour cela, Nous instituons un Parlement des Choses, où les hommes de sciences et les poètes pourront débattre et défendre l'utilité et la beauté de chaque chose.

Gildas 1er, gouverneur d'Utopie
an de grâce Mil six cents trente

Les cartes et observations ainsi produites auront deux copies de référence, archivées en deux châteaux distincts, hors d'atteinte des animaux et moisissures. Les modifications et enrichissements seront portés, et notés d'un numéro référencé et daté dans le cahier de l'histoire. D'autres copies d'usage seront numérotées et visibles en maison administrative, où elles pourront être enrichies. Chaque habitant d'Utopie pourra copier à son gré. Une nouvelle édition sera produite quand l'illisibilité sera manifeste.